



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Communiqué de presse

Situation du marché du travail dans le canton de Vaud

Juillet 2013 : légère remontée du chômage

Le taux de chômage dans le canton de Vaud s'établit à 4.8% à la fin du mois de juillet 2013, en progression de 0.1 point par rapport à fin juin 2013.

Le nombre de chômeurs inscrits⁽¹⁾ dans le canton de Vaud s'élève à 18'097, soit 396 personnes de plus qu'à la fin du mois de juin (+2.2%). L'effectif des demandeurs d'emploi⁽²⁾ augmente quant à lui de 302 personnes (+1.3%) pour se fixer à 24'091.

Au cours du mois de juillet 2013, les ORP vaudois ont inscrit 3'182 nouveaux demandeurs d'emploi et annulé 2'874 dossiers, dont 1'581 pour le motif de retour à l'emploi.

Par rapport au mois précédent, les titulaires de CFC ou de maturités fédérales (+323) et les chômeurs au bénéfice d'une maîtrise fédérale ou d'un diplôme universitaire (+210) présentent la plus forte hausse, à l'inverse des chômeurs sans formation professionnelle (-147) qui voient leur nombre diminuer. Les chômeurs de moins de 30 ans (+280) ainsi que les "employés de commerce, de bureau, comptables" (+110) constituent quasiment l'essentiel de l'augmentation au niveau cantonal. La construction est en revanche la branche économique qui a enregistré la plus forte baisse du nombre d'inscrits (-49).

Au niveau régional, l'ensemble des districts voient leur taux augmenter de 0.1 ou 0.2 point à l'exception de Lausanne et de Broye-Vully qui conservent les mêmes taux de chômage qu'au mois de juin. Dans l'absolu, le Gros-de-Vaud présente le taux le plus bas du canton (3.0%) tandis que le district de Lausanne connaît le taux le plus élevé (6.6%).

Les bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP en tant que chômeurs diminuent quant à eux à 2'625, en baisse de 96 personnes en un mois (-3.5%) et de 46 personnes en un an (-1.7%).

Ainsi que le SECO le confirme dans sa publication mensuelle, si le canton de Vaud pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0.7 point et atteindrait 4.1%. En effet, le canton de Vaud rassemble à lui seul 84% de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 8 août 2013

Renseignements : DECS, François Vodoz, remplaçant du chef du Service de l'emploi, 021 316 61 10 - francois.vodoz@vd.ch

NB : Les chiffres détaillés sont disponibles sur www.vd.ch/emploi (rubrique Statistiques)

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).